



Compte joint et désolidarisation

Par **valinco20**, le **22/06/2008** à **11:55**

Bonjour , séparé avec ONC, je me suis désolidarisé avec AR du compte joint. Je ne verse que les sommes afférentes au crédits et n'utilise plus ce compte (remise CB et chèquier). Or mon ex continue à utiliser ce compte sans mon accord le mettant ainsi à découvert et ne verse pas les sommes prévues sur ONC par le Juge. Malgré plusieurs rappels à la banque lui disant qu'il faut les 2 signatures, le compte étant devenu indivis, la banque continue à débiter ce compte des sommes dues par l'ex et ne veut pas contacter un huissier pour application de l'ONC (comme conseillé par l'huissier). Que puis-je faire pour que la banque se retourne contre mon ex et que le compte ne continue plus à s'enliser dans le découvert ?
Merci